

# Le Mot du Maire

Les élus du Conseil municipal ont clôturé l'année 2013 lors d'une réunion qui s'est tenue le 18 décembre dernier. Toujours pour votre information, voici un résumé des huit délibérations prises ce soir-là, la plupart étant d'ordre financier.



Ainsi, nous avons accordé une subvention complémentaire de 650 € au club du 3<sup>me</sup> âge « Lou Calabrun », correspondant au montant de l'animation musicale du repas de fin d'année, offert par la Municipalité aux Verquéroises et Verquérois de plus de 65 ans.

Nous avons, par la suite, délibéré afin d'affecter les 36.588 € de fonds de concours de notre Communauté d'agglomération aux travaux de la place de « La Magnaneraie ».

Puis, nous avons retenu la société ACOM, de Marseille, pour la mise en place de caméras de vidéo-protection, sur les places de l'école, de l'église et de la mairie, sur la base d'un devis de 7.765,40 € HT.

D'autre part, afin de couvrir nos besoins ponctuels de trésorerie, nous avons procédé à l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale, pour un montant de 90.000 €, sur un an.

Le dernier point concernant les finances a été l'adoption du budget supplémentaire 2013, tenant compte des derniers ajustements, tant en section de fonctionnement, équilibrée à 804.745,64 €, qu'en section d'investissement, équilibrée à 1.095.324,01 €.

Enfin, les trois dernières délibérations portaient sur des domaines plus variés.

Nous avons ainsi chargé notre Centre de Gestion de lancer une consultation, auprès de plusieurs entreprises d'assurance, afin de souscrire un nouveau contrat d'assurance des risques statutaires pour nos agents communaux.

Nous avons aussi désigné Me IBANEZ, afin de défendre les intérêts de notre commune contre une requête de Mme Mireille BRIAS, auprès du Tribunal Administratif de Marseille, visant à faire annuler un arrêté de permis de construire délivré le 6 juin dernier à M. Frédéric SEISSON.

Nous avons enfin entériné une convention avec ErDF, afin d'alimenter en électricité le nouveau WC public et le local technique attenant, sur la place de « La Magnaneraie ».

Ainsi s'achève ce « mot du maire » et avec lui, l'année 2013 !

Notre comité des fêtes vous rappelle que c'est la dernière semaine pour vous inscrire, en mairie, pour le concours de crèches.

De la même façon, pour celles et ceux qui ne l'auraient toujours pas fait, vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et à vous donner rendez-vous le dimanche 19 janvier 2014, dans notre salle polyvalente, pour la traditionnelle cérémonie des Vœux du maire à la population.

Verquières, le 22 décembre 2013